



1 Carte d'identité du site

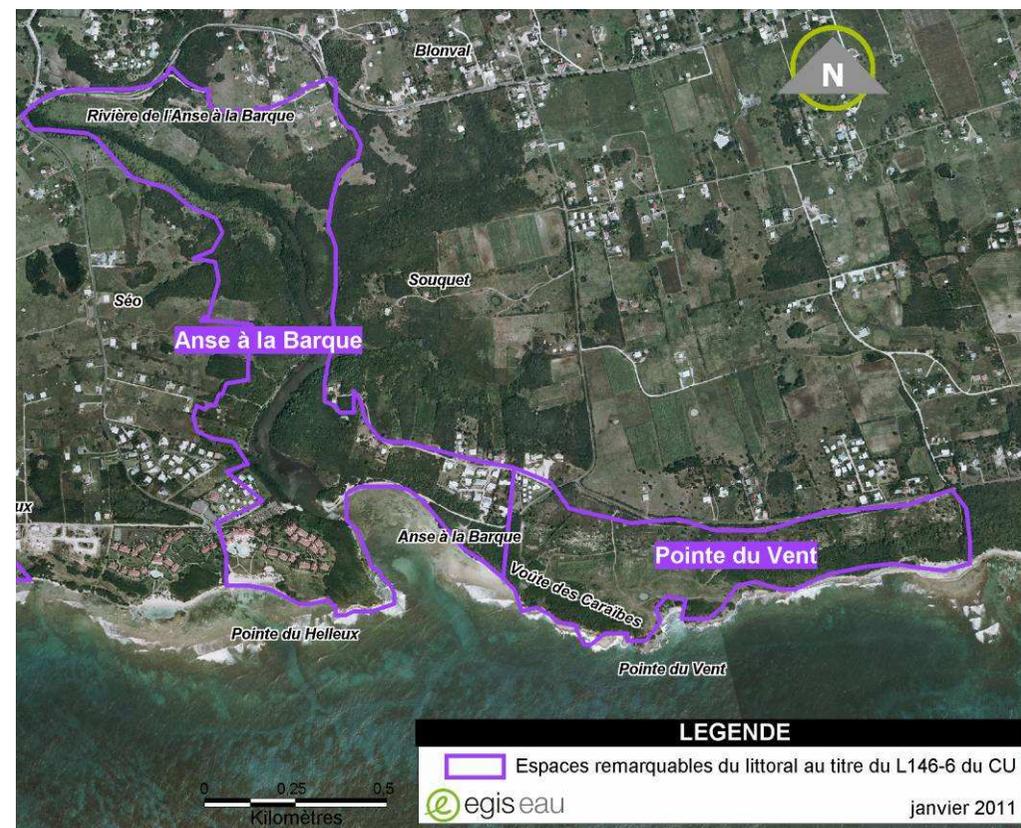
Identifiant cartographique	Anse à la Barque : 15 055 Pointe du Vent : 278 530
Superficie	Anse à la Barque : 65 ha Pointe du Vent : 29 ha
Site inscrit en ERL au SMVM 2011	Oui
Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98	Anse à la Barque : Oui Pointe du Vent : Non
Unité géographique fonctionnelle correspondante	UG 9 : Le littoral méridional de Grande Terre
Organismes impliqués dans la gestion	-

Localisation du site



Situé sur le littoral méridional entre Sainte-Anne et Saint-François, le site de l'Anse à la Barque s'articule autour de la Rivière du même nom et pénètre jusqu'à 1,5 km vers l'intérieur des terres. Le site de la Pointe du Vent le prolonge vers l'Est.

Accès au site : La rive gauche de l'Anse à la Barque est facilement accessible depuis une voie goudronnée quittant la nationale RN4.



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

Cartographie du site d'après les données SMVM

Ressources, territoires et habitats
 Développement durable
 Énergie et climat
 Prévention des risques
 Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement Guadeloupe



Synthèse

Typologie du site (issue R146-1 du CU) :	Intérêts écologiques : <input type="checkbox"/> a (plages et falaises), <input type="checkbox"/> b (forêts proches du rivage) et <input type="checkbox"/> d (parties naturelles des estuaires)
------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Justification du classement en ERL	Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral	Oui
	Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques	Oui
	Site présentant un intérêt écologique	Oui

Etat du site	
Etat des lieux du paysage <i>(préservé / altéré / très altéré)</i>	Altéré
Valeur paysagère <i>(quotidienne / importante / majeure)</i>	Majeure
Qualité écologique <i>(faible / moyenne / forte)</i>	Forte
Importance culturelle <i>(faible / moyenne / forte)</i>	Moyen
Principaux usages et activités sur le site :	
Pressions et menaces	
Pressions naturelles <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Fortes
Pressions chimiques <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Faibles
Pressions physiques <i>(faibles / moyennes / fortes)</i>	Fortes
Sources de pollution et éléments disqualifiants	
Complexe hôtelier	
Protections, inventaires, labels, ...	
ZNIEFF de type 1 de l'Anse à la Barque	

Organismes impliqué(s) dans la gestion du site : -

Propositions de modifications du périmètre du site

Extension du périmètre	Non
Déclassement / pastillage	6,5 ha (constructions)

Cet espace remarquable protège l'estuaire de la rivière de l'Anse à la Barque qui présente une grande valeur écologique. La Pointe du Helleux est marqué par le bâti rouge caractéristique du Village de Pierre & Vacances.



Vue aérienne de l'espace remarquable de l'Anse à la Barque





2 Diagnostic du site

2.1 Les paysages

Motifs du paysage : (mots clés)	Anse, bâti résidentiel, côte rocheuse, cours d'eau, enrochements, estuaire, forêt, fourrés/broussailles, lagon, lagune, mangrove et forêt humide, marais, mare, mornes littoraux, plage de sable blanc, pointe, prairie, récif frangeant
Valeur paysagère : (Quotidienne, importante, majeure)	Majeure : la qualité paysagère de ce site est remarquable de part la confrontation des eaux continentales et des eaux marines apportées par la zone d'estuaire
Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers	Pointe du Petit Havre - Anse à Jacques - Anse à Saint , Anse Montal - Plage de l'Autre Bord - Anse Salabouelle, Anse du Gris-Gris, Pointe des Châteaux, Rivière du Vieux-Fort - Ilet du Vieux Fort

Unité géographique paysagère correspondante

Ce site s'inscrit dans l'Unité Géographique paysagère PAYS 5 A1 correspondant à la frange littorale Sud des Grands Fonds.

Ce paysage est caractérisé par la succession de plateaux littoraux à la végétation importante, peu à peu gagnés par l'urbanisation. Le littoral alterne entre des secteurs de mangroves, des îlots, des marécages et des plages.

Visibilité du site

On profite d'une visibilité sur l'espace remarquable de l'Anse à la Barque depuis le site voisin de la Pointe du Vent situé plus à l'Ouest ainsi que depuis la mer.

¹ Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – Les paysages de l'archipel de la Guadeloupe (p.37)

Structures paysagères et spécificités

La qualité naturelle et écologique du site provient de la Rivière de l'Anse à la Barque qui génère un secteur saumâtre au fond de l'anse, entre mer et rivière, et accueille une zone de mangrove. Le lagon peu profond aux couleurs turquoises de l'Anse à la Barque apporte lui aussi un cachet au site.

La rive gauche de la rivière de l'Anse à la Barque, plus large et à la topographie plus douce, se prolonge par une zone sableuse qui occupe le fond de l'anse et qui s'étend à l'Est jusqu'à la côte rocheuse basse de la Pointe au Vent.

Etat des lieux du paysage

Le paysage de ce site est fortement affecté par l'implantation de l'imposant complexe hôtelier (7 ha) sur la Pointe du Helleux. A l'Est de l'Anse à la Barque, la construction d'un quartier de villas avec piscine entache également le paysage.





Vue sur l'Anse à la Barque et Voûte des Caraïbes

2.2 Importance patrimoniale

Cette zone accueille un site amérindien d'importance reconnue à hauteur de la Voûte des Caraïbes.

2.3 Caractéristiques écologiques

Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

La végétation littorale est fortement soumise à l'influence marine qui entraîne ainsi une distribution étagée selon le caractère halophile des espèces.

Au **fond de l'anse** s'est développé un cordon sableux colonisé par les espèces pionnières telle que la Patate-bord-de-mer (*Ipomoea pes-caprae*).

Plus en arrière sur le dôme sableux apparaît une zone de seconde colonisation où la strate herbacée ouverte et en partie pâturée est composée notamment des Sporoboles (*Sporobolus virginicus*) et des Raisiniers (*Coccoloba sp.*).

En arrière du bourrelet sableux qui sépare la rive gauche de la rivière de l'Anse, les espèces arborescentes de première colonisation littorale disparaissent. Le sol où l'influence saline est encore très forte offre des conditions trop contraignantes pour les espèces colonisatrices du cordon sableux. Un tel milieu asphyxiant est le domaine d'élection de la **mangrove**. La végétation de la mangrove est très dégradée, vraisemblablement perturbée par le passage du dernier cyclone.

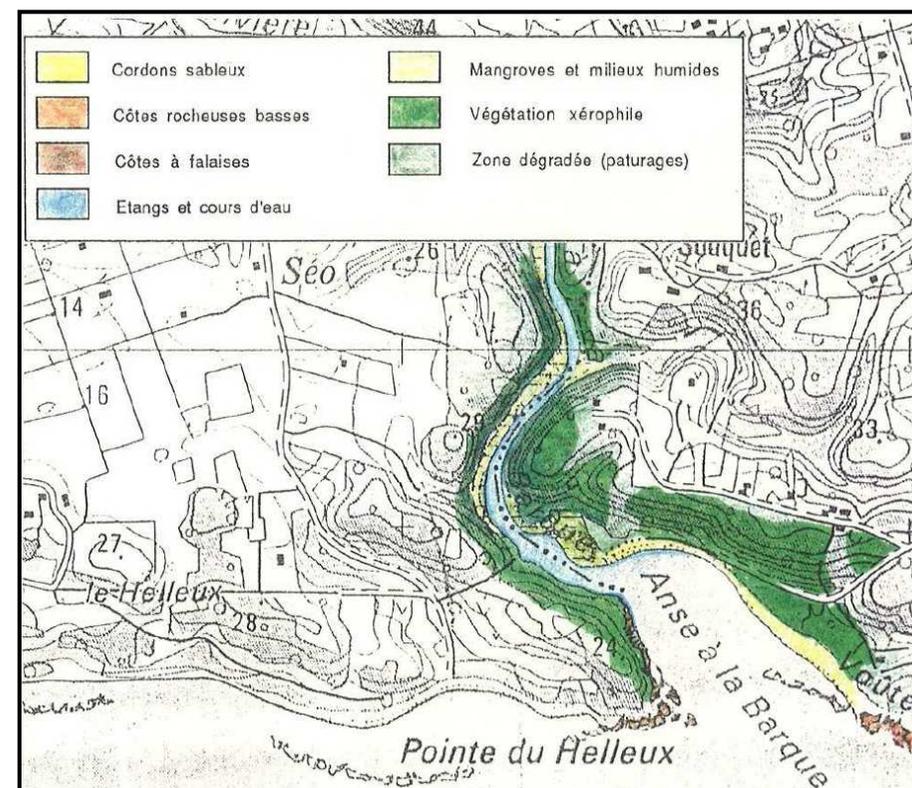
Les falaises abruptes, d'une vingtaine de mètres de hauteur, sont très peu colonisées si ce n'est en partie supérieure.

Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels

Cet espace remarquable est en connexion biologique avec le site de la Pointe du Vent situé plus à l'Est. La liaison avec l'intérieur des terres est limitée par le passage de la Nationale N4.

Etat de préservation du milieu naturel

Le milieu naturel de cet ERL a été bien abîmé par les derniers événements naturels et est également fortement soumis aux pressions urbaines actuelles et à venir. Ce site, déjà bien dégradé, ne semble pas destiné à garder son unité paysagère et environnementale. Les nombreux débris jonchant le littoral témoignent d'une fréquentation régulière du



site.

Unités écologiques (issues de l'atlas ADUAG – DIREN)





2.4 Caractéristiques abiotiques du site

Réseau hydrographique

La rivière de l'Anse à la Barque est l'une des seules présentes sur la frange littorale Sud de la Grande-Terre.

Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'Unité Géologique UG 6² correspondant aux calcaires de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Le sol est mince sur socle calcaire avec une accumulation argileuse dans les dépressions formant des mares.

3 Activités, usages et services rendus

Activités primaires

Le site de l'Anse à la Barque ne présente pas de véritable vocation primaire. Tandis que le terrain proche du littoral de la Pointe du Vent accueille des bovins pour la pâture autour de la mare temporaire.

Fonction récréative



Le site est attractif de par la présence d'un grand complexe hôtelier.

Vue sur la plage de Pierre & Vacances

4 Pressions et menaces

Causes naturelles :

Le site est soumis à :

- une érosion du trait de côte
- des surcotes marines, de 4 m et 8 m dues aux marées de tempête et aux houles cycloniques
- un risque sismique avec effet de site sur les hauteurs à l'Anse,
- un risque inondation à proximité du lit de la rivière de l'Anse à la Barque.

Urbanisation, étalement urbain

La rive droite de la rivière de l'Anse à la Barque est fortement construite et accueille notamment un village de vacances. En rive gauche, on retrouve deux quartiers résidentiels conséquents.



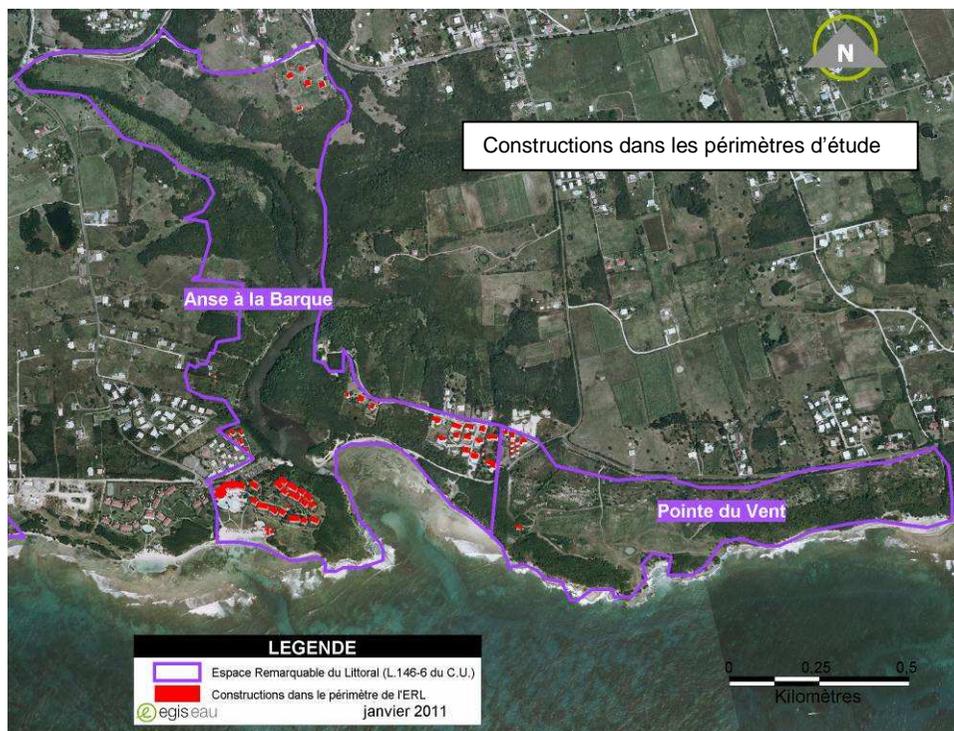
Vue des quartiers situés à l'Est de l'Anse à la Barque

² Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)

ANSE À LA BARQUE - POINTE DU VENT



**SAINT-FRANÇOIS
SAINTE-ANNE**



Constructions récentes en bordure de l'Anse à la Barque

Vulnérabilité des paysages

	Identification	Vulnérabilité	Réversibilité
Eléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés)	Constructions dans le périmètre du site	Forte Moyenne Faible	Impossible Difficile Possible
Facteurs de pression (indices dévolution du paysage)	Etalement des hameaux - mitage	Forte Moyenne Faible	Forte Moyenne Faible





Facteurs d'équilibre et évolutions observées

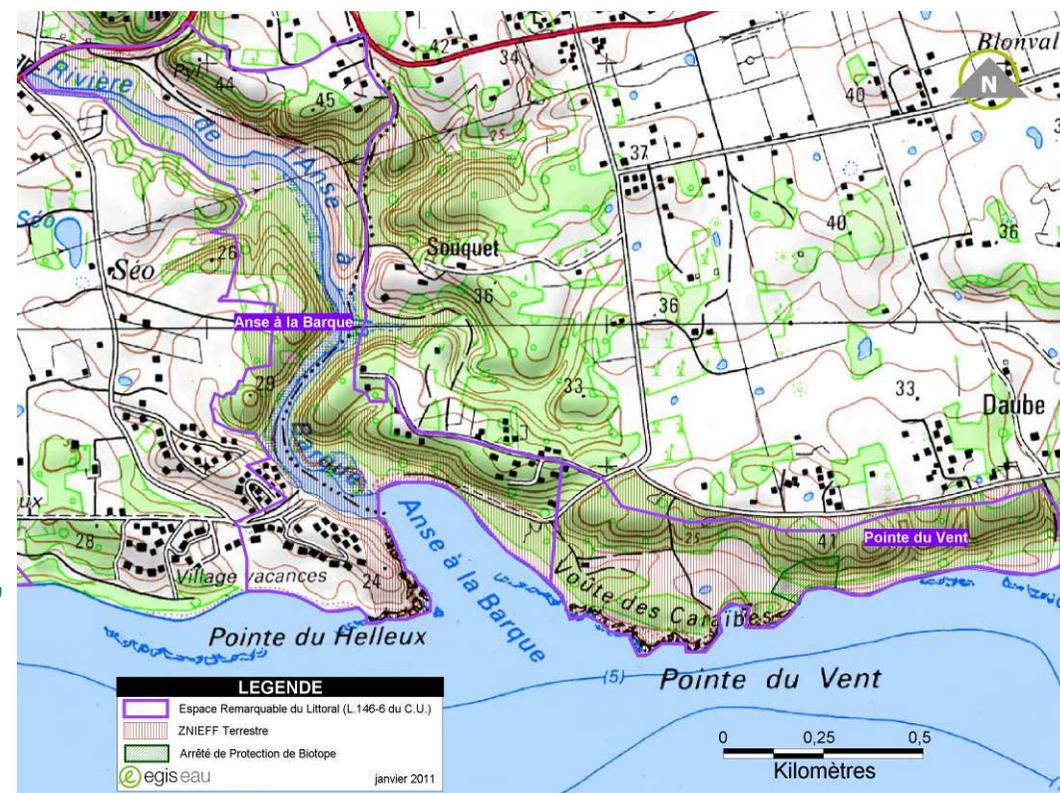
Depuis l'atlas DIREN - ADUAG (1993), le site a très fortement évolué. En effet, à l'époque, on ne comptait ni le complexe de Pierre & Vacances, ni les quartiers à l'Est de l'Anse.



Extrait de l'Atlas communal de l'ADUAG de Janvier 1993

5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels ...

Inventaire patrimonial	ZNIEFF de type 1	Anse à la Barque (84,4 ha) de 2007
Outils de protection réglementaire	Arrêté de Protection de Biotope	Grottes de Courcelles (1,16 ha) de 1994



Outils de protection et de gestion

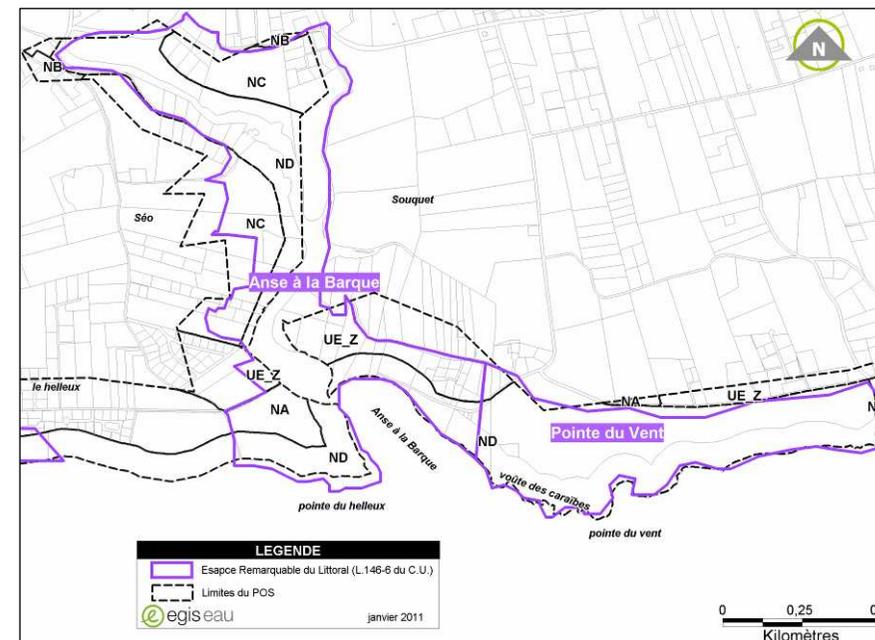




6 ZONAGE DU POS / PLU – SMVM

<p>Anse à la Barque et Pointe du Vent</p>	<p>Les parties littorales des ERL sont classées en zone naturelle à protéger (ND).</p> <p>L'emplacement actuel du village vacance est inscrit en zone d'urbanisation future (NA).</p> <p>Les hauteurs, à l'Est de l'Anse sont classées en zone périphérique urbaine (UE_Z)</p> <p>On retrouve des zones classées agricoles (NC) dans le lit majeur de la rivière.</p> <p>L'extrémité Nord-ouest du site est inscrite en urbanisation diffuse (NB).</p>
<p>Secteurs adjacents/limitrophes en cas de menace identifiée</p>	<p>Les abords du site sont classés en zone périphérique urbaine à l'Est en zone agricole le long de la rivière.</p>

Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.





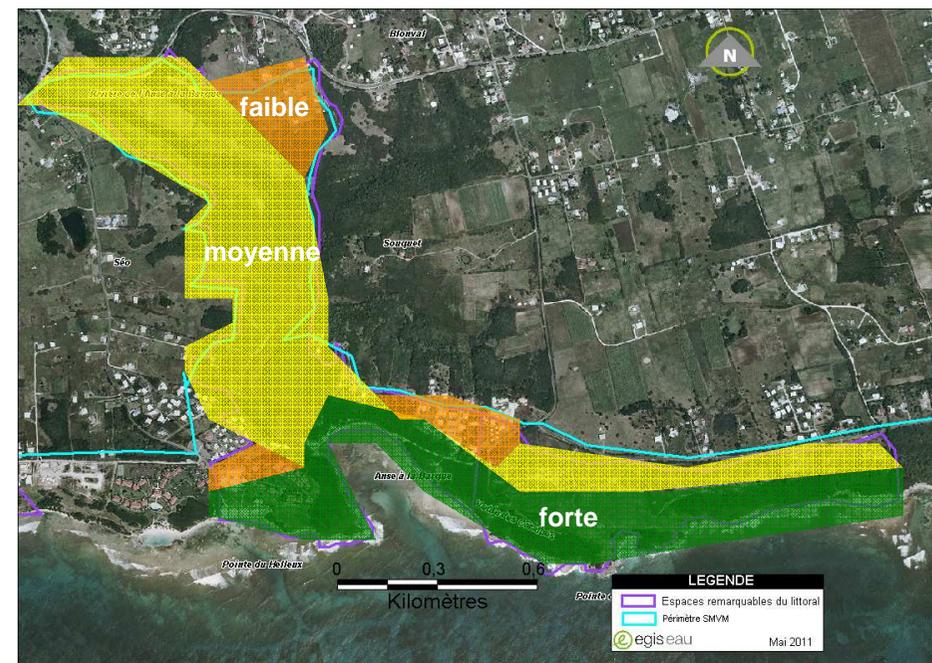
7 Evaluation des besoins

7.1 Besoins de protection

	Description	Niveau
Niveau de vulnérabilité	Pression forte d'urbanisation sur la périphérie du site.	<i>Fort</i>
Importance des protections actuelles	Niveau fort sur la bande littoral : acquisition du conservatoire du littoral. Niveau moyen sur le cours d'eau et les zones boisées : ZNIEFF Niveau faible sur les petites zones urbanisées : pas d'outil de protection identifié	<i>Fort à moyen en majorité</i>
Niveau de sécurité des frontières	Plusieurs zones d'urbanisation dense aux frontières du site.	<i>Faible</i>



Besoins de protection	Des protections supplémentaires semblent nécessaires sur l'ensemble du site particulièrement sur les zones disposant d'un niveau de protection faible à moyen afin de faire face à la forte pression d'urbanisation. Le besoin de protection sur ce site pourrait être traduit sous forme de trame bleu dans les documents d'urbanisme.	<i>Fort</i>
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------



Importance des protections actuelles



7.2 Besoins de restauration

	Description	Niveau
Niveau de dégradation	Nombreux déchets sur le littoral et zones de construction dense.	Fort
L'importance des fonctions naturelles assurées	Milieus variés et riches.	Fort
L'importance des fonctions d'aménités	Fonction paysagère très importante. Intérêt culturel significatif.	Fort
Besoins de restauration	Besoin fort de restauration concernant le nettoyage des déchets. Les constructions sont par contre difficilement réversibles.	Fort



7.3 Besoins de gestion

Il n'y a pas de gestionnaire identifié sur le site. Compte tenu des besoins en protection et en restauration, une gestion du site semble nécessaire pour :

- le nettoyage des zones souillées par les déchets
- l'entretien de ces mêmes zones
- la maîtrise de la fréquentation.
- répondre aux besoins de protection

8 Projet de modification du périmètre des sites

Les propositions de déclassement en rouge concernent les zones sur lesquelles des constructions sont identifiées. L'urbanisation sur ces espaces induit une perte de leur caractère naturel et justifie leur déclassement.

	ERL d'origine	Extension(s)	Déclassement(s) pastillage(s)	Total ERL
Surface (ha)	94,29	-	6,5	87,8



Projet de modification du périmètre

